

## **Extrait des délibérations**

de la Commission permanente

**N° CP-2021-8-7-10**

**Séance du** lundi 20 septembre  
2021

### **OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT RÉALISÉES SUR LE DOMAINE PUBLIC ROUTIER DE LA COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE PAR D'AUTRES COLLECTIVITÉS - CONVENTIONS DE FINANCEMENT**

**Présidence de :** M. BIERRY Frédéric

#### **PRESENTS :**

ADRIAN Daniel, BEHA Nicole, BELTZUNG Maxime, BEY Françoise, BIHL Pierre, BOHN Patricia, BUFFA Jean-Claude, BURGER Etienne, CLAUSS Robin, COUCHOT Alain, DEBES Vincent, DELATTRE Cécile, DILIGENT Danielle, DOLLINGER Isabelle, DREYFUS Elisabeth, ELMLINGER Carole, ESCHLIMANN Michèle, FREMONT Damien, FUCHS Bruno, GRAEF-ECKERT Catherine, HAGENBACH Vincent, HECTOR-BUTZ Isabelle, HEINTZ Paul, HELDERLE Emilie, HOULNE Monique, JANDER Nicolas, JEANPERT Chantal, JENN Fatima, KALTENBACH-ERNST Nathalie, KAMMERER Joseph, KLEITZ Francis, KLINKERT Brigitte, KOBRYN Florian, KOCHERT Stéphanie, LARONZE Fleur, LEHMANN Marie-Paule, LORENTZ Michel, LUTENBACHER Annick, MARAJO-GUTHMULLER Nathalie, MARTIN Monique, MATT Nicolas, MILLION Lara, MULLER Lucien, MULLER-BRONN Laurence, MUNCK Marc, OEHLER Serge, PAGLIARULO Karine, PFEIFFER Pascale, QUINTALLET Ludivine, RAPP Catherine, REYMANN Anne, SCHELLENBERGER Raphaël, SCHILDKNECHT Jean-Luc, SENE Marc, STRAUMANN Eric, TENENBAUM Anne, VALLAT Marie-France, VOGT Victor, WOLF Etienne, WOLFHUGEL Christiane, ZAEGEL Sébastien, ZELLER Fabienne, ZELLER Thomas

#### **EXCUSES AVEC PROCURATION :**

DIETRICH Martine donne procuration à DOLLINGER Isabelle  
DREXLER Sabine donne procuration à JANDER Nicolas  
ERBS André donne procuration à DOLLINGER Isabelle  
GREIGERT Catherine donne procuration à BIERRY Frédéric  
HEMEDINGER Yves donne procuration à STRAUMANN Eric  
HOERLE Jean-Louis donne procuration à DILIGENT Danielle  
ISSELE Christelle donne procuration à LORENTZ Michel  
MEYER Philippe donne procuration à JEANPERT Chantal  
SCHMIDIGER Pascale donne procuration à ZELLER Thomas  
SCHULTZ Denis donne procuration à MULLER-BRONN Laurence  
SITZENSTUHL Charles donne procuration à BIERRY Frédéric  
SUBLON Yves donne procuration à DREYFUS Elisabeth  
VOGT Pierre donne procuration à VALLAT Marie-France

**ABSENTS :**

MAURER Jean-Philippe

RUCH Valérie

VETTER Jean-Philippe

La Commission permanente du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,
- VU l'article L 1615-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif au Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée dans le cadre des dépenses d'investissement pour des travaux réalisés sur le territoire d'une autre collectivité.
- VU la délibération du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace n°CD-2021-6-0-4 du 1er juillet 2021 relative aux délégations de compétences du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace à la Commission permanente,
- VU le règlement budgétaire et financier de la Collectivité européenne d'Alsace,
- VU l'avis favorable de la 9<sup>ème</sup> Commission Nord Alsace - Haguenau – Wissembourg et de la 10<sup>ème</sup> Commission Ouest Alsace - Saverne – Molsheim du 9 septembre 2021,
- VU le rapport du Président de la Collectivité européenne d'Alsace,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Approuve les conventions de financement, jointes en annexe de la présente délibération, à conclure avec la Commune de Kirrberg, la Communauté d'Agglomération de Haguenau et la Communauté de communes de la plaine du Rhin, au titre des opérations d'investissement réalisées sur le domaine public routier de la Collectivité européenne d'Alsace,
- Autorise le Président du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace à signer ces conventions.

Le Président



Frédéric BIERRY

Adopté à l'unanimité